

Synthèse

La situation et les caractéristiques géographiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) lui confèrent des atouts indiscutables quant à son environnement naturel. Mais elle cumule aussi des problèmes environnementaux liés à une forte concentration urbaine sur son littoral, aux transports, à ses pôles industriels, à son climat et à certains aspects comportementaux de ses habitants. Ceci explique sans doute en partie que dans le Baromètre Santé environnement, les habitants de la région PACA se sont déclarés plus sensibles à l'environnement que ceux d'autres régions.

Pour eux, comme pour la majorité de la population française, « l'environnement » est avant tout un héritage à préserver pour les générations futures.

La pollution de l'air extérieur, une des préoccupations environnementales majeures pour les autorités régionales, apparaît également, dans ce Baromètre, comme un sujet d'inquiétude important pour la population. Plus de la moitié des habitants de PACA déclare avoir déjà ressenti les effets de cette pollution sur leur santé ou celle de leurs proches, une proportion plus élevée qu'en France ; ils sont aussi plus nombreux que la moyenne des Français à craindre de développer un asthme ou des allergies respiratoires du fait de leur environnement. Pour la population, c'est principalement aux pouvoirs publics et aux industriels d'agir contre la pollution de l'air extérieur, en prenant des mesures collectives tels que le développement de véhicules propres ou l'amélioration des transports en commun. Les mesures ayant un impact plus direct sur les comportements individuels tels qu'une réduction de la vitesse ou le développement de la circulation alternée sont jugées moins efficaces, dénotant une réticence à s'engager dans des changements de comportements dans ce domaine.

Concernant la pollution des autres milieux, les habitants de la région PACA ont, à l'occasion de ce Baromètre, témoigné d'une grande confiance dans la qualité de l'eau du robinet, en accord avec les bons résultats de la surveillance réalisée par les Directions départementales des affaires sanitaires et sociales. Ceci, probablement en interaction avec d'autres facteurs, conduit à une plus faible consommation d'eau en bouteille dans la région qu'ailleurs. Les habitants ne consommant pas d'eau du robinet évoquent principalement des raisons liées au mauvais goût ou à une teneur en calcaire trop élevée. Une part non négligeable de la population exprime toutefois une méfiance vis-à-vis de l'utilisation de l'eau du robinet pour l'alimentation des nourrissons et des femmes enceintes : crainte de pollution aux nitrates, alors qu'elle n'existe quasiment pas dans la région.

Le bruit apparaît aussi comme un point noir dans notre région. Lors de ce Baromètre, près d'un habitant de la région sur cinq s'est plaint d'être souvent, voire en permanence, gêné par le bruit à son domicile ; une proportion plus élevée qu'en France. Pour les citadins vivant en immeuble collectif, cette gêne concerne près d'un habitant sur trois. Les principales sources de bruit déclarées par les habitants sont la circulation routière en général, le voisinage et les deux roues à moteur. En conséquence, les personnes interviewées reconnaissent que la lutte contre le bruit revient en premier lieu à « chacun d'entre nous », puis citent les pouvoirs publics et les maires en particulier. L'exposition au bruit en milieu professionnel est par ailleurs loin d'être négligeable, notamment pour les ouvriers, dont sept sur dix déclarent travailler dans un milieu bruyant. De plus, les personnes exposées au bruit sur leur lieu de travail déclarent aussi être plus souvent gênées à leur domicile par le bruit. Au-delà de la gêne occasionnée, la majorité de la population est convaincue que le bruit présente des risques élevés pour la santé.

Ce Baromètre a par ailleurs montré que les enjeux d'information et de connaissances de la population dans le domaine santé environnement sont encore importants. Pour la plupart des thématiques abordées dans cette enquête, la moitié des habitants de PACA s'est déclarée plutôt bien informée ; mais un habitant sur deux s'est également dit insatisfait des informations reçues, en général, sur les risques de santé liés à l'environnement. En particulier, des efforts semblent devoir être faits au niveau local : près des trois quarts des personnes interrogées déclarent ne pas être informés sur la qualité de l'air sur leur lieu d'habitation et moins de la moitié est satisfaite de l'information reçue sur la qualité de l'eau du robinet de leur commune. Un manque de connaissance sur certaines thématiques a été relevé, notamment sur des problématiques émergentes telles que la pollution de l'air intérieur ou l'impact sur la santé de la téléphonie mobile. Par exemple, près d'un habitant sur cinq pense que si le logement est bien fermé, il n'y a pas de pollution à l'intérieur ou encore que le monoxyde de carbone est odorant ; les connaissances de la population sur les modes de transmission de la légionellose et les mesures de prévention sont également approximatives ; au sujet de la téléphonie mobile, l'oreillette est plus souvent utilisée en PACA que dans d'autres régions, mais le plus souvent pour de mauvaises raisons (sécurité en voiture et non réduction de l'exposition) et moins d'un utilisateur de téléphone portable sur dix connaît la définition du débit d'absorption spécifique. Sur la plupart des thématiques, les représentations et les connaissances varient fortement selon l'âge et les caractéristiques socio-économiques des personnes (niveau de diplôme, de revenu), apportant des arguments en faveur d'actions d'information plus ciblées et adaptées aux besoins de groupes de populations différents.



Ce document a été réalisé par Aurélie Bocquier, Yolande Obadia et Pierre Verger et mis en page par Christine Voto. Il a été enrichi par les contributions de Philippe Alesandrini, Jacques Pougard (Drass Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jean-Luc Lasalle et Philippe Malfait (Cire Sud).

Il a été financé par le Groupement régional de santé publique de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Inpes.

Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

23, rue Stanislas Torrents 13006 Marseille • Tél : 04 91 59 89 00 • Télécopie : 04 91 59 89 24

Courriel : accueil@orspaca.org • <http://www.orspaca.org>

Le choix des thématiques et les analyses ont été réalisés en collaboration étroite avec : Sophie Donque et Odile de Rodat (ORS Aquitaine), Boris Campillo, Léna Pennognon et Alain Tréhony (ORS Bretagne), Marie Antoinette Castel Tallet, Caroline Magniez et Guylaine Foirien-Tolette (ORS Champagne-Ardenne), Nadège Thomas, Anne Lerat, Sophie Debuissier, Sophie Pilleron, Emilie Pluquet, Alain Trugeon (OR2S Picardie), Elise Bernardin et Lucile Olsen (FNORS) et François Beck, Christophe Léon et Colette Ménard (Inpes).

Ce document est imprimé sur un papier respectant les normes environnementales